

jectif du régime d'indemnisation fiscale du Nord. Elle n'encourage pas le peuplement du Nord ni l'exploitation de ses richesses.

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai cinq pétitions à présenter aujourd'hui. Elles s'ajoutent aux centaines que j'ai déjà présentées ces derniers mois au sujet de cette taxe inacceptable sur les produits et services que le gouvernement propose d'appliquer à tous les achats à compter de janvier 1991.

Selon les pétitionnaires, la taxe de vente de 7 p. 100 applicable à pratiquement tous les produits et services qui sera levée par le gouvernement fédéral sera injuste pour les Canadiens à revenu faible et moyen et imposera un lourd fardeau aux petites entreprises.

Les pétitionnaires s'opposent radicalement à la taxe sur les produits et services proposée qui, à leur avis, constitue une razzia fiscale sans précédent. Non seulement devront-ils payer davantage de taxes, mais ils subiront une hausse des taux d'inflation, d'intérêt et de chômage.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter la taxe proposée sur les produits et services.

[Français]

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition qui provient d'étudiants de ma circonscription, de l'Université d'Ottawa en particulier. C'est une pétition que j'ai déjà déposée en cette Chambre à maintes occasions et qui implore la Chambre des communes de faire quelque chose pour l'enseignement postsecondaire et relever la qualité et l'accessibilité de nos universités, collèges et établissements d'enseignement aux Canadiens et Canadiennes.

Monsieur le Président, la pétition est assez longue, mais en général, elle se veut un plaidoyer en faveur d'une conférence fédérale-provinciale entre le gouvernement fédéral et les provinces afin de rétablir clairement les responsabilités financières des deux niveaux de gouvernement en matière d'enseignement postsecondaire, et mettre fin à la négligence honteuse que connaît l'enseignement supérieur au Canada.

Affaires courantes

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, je voudrais présenter trois pétitions. L'une vient d'un millier de Canadiens qui signalent que depuis le début de la Confédération, le gouvernement fédéral n'a jamais taxé les magazines, les livres et les journaux qu'il veut maintenant assujettir à la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires précisent également que la diffusion libre des écrits, qui est la pierre angulaire de la démocratie, de la culture, de l'éducation et d'une société instruite et productive, souffrira de l'application de la TPS. Ils demandent donc au Parlement de réaffirmer les principes historiques englobés dans l'exonération de taxe dont profitent les documents écrits en faisant en sorte que ces derniers ne soient pas assujettis à la loi et aux règlements reliés à la TPS.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'ai également une pétition de 200 Canadiens qui se joignent à l'Assemblée des Premières nations, aux Innus du Labrador et à d'autres autochtones du nord du Canada, pour s'élever contre l'utilisation de leurs terres pour l'entraînement des forces de l'OTAN et du NORAD.

Ils demandent au Parlement de s'opposer à l'établissement des forces de l'OTAN au Canada, surtout à Goose Bay, et d'utiliser les crédits ainsi épargnés pour permettre aux autochtones du pays de reprendre le contrôle de leurs terres et de leur gagne-pain et pour promouvoir le développement durable, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

VIA RAIL

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition concernant VIA Rail signée par 140 Canadiens qui s'opposent à la réduction ou à la suppression des services de cette société.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de moderniser le matériel existant de façon à ce que VIA Rail puisse fournir aux Canadiens un service de classe internationale, et d'établir un service de transport-voyageurs ferroviaire à grande vitesse entre Montréal et Windsor.

L'USINE DE TRANSFORMATION DU POISSON DE CANSO

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole, conformément à l'article 36 du Règlement, pour déposer cinq pétitions différentes.